

## Avec le confinement, les universités face au casse-tête de l'organisation des examens



Avec le confinement, les universités face au casse-tête de l'organisation des examens

ÉDUCATION - Les examens de fin d'année universitaire vont-ils être maintenus? Si oui, dans quelles conditions? Avec le confinement en cours contre la pandémie de [coronavirus](#), les facultés font face à un véritable casse-tête.

Mardi 7 avril, les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont indiqué que [les examens du BTS](#) seraient sanctionnés cette année via le contrôle continu ou reportés en septembre, en fonction des situations des candidats. Mais pour les universités, aucune mesure n'a été annoncée. Et pour cause, contrairement au BTS, au baccalauréat ou au brevet, les partiels universitaires ne sont pas des examens nationaux, mais locaux.

Une [ordonnance](#) a toutefois été prise le vendredi 27 mars par le gouvernement, donnant aux universités plus de souplesse et de flexibilité quant au déroulement des examens. Celle-ci autorise notamment le remplacement des devoirs sur table par des contrôles à distance. Elle autorise aussi l'adaptation du contenu, du nombre, du coefficient ou de l'organisation des différentes épreuves. La seule contrainte émise par le gouvernement étant l'obligation de prévenir les étudiants deux semaines avant l'examen.

Contacté par *Le HuffPost*, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation confirme ne pas donner de consigne au niveau national, mais dit accompagner les

établissements sur tous types de demandes et leur proposer des solutions afin d'assurer le déroulement des examens et la continuité pédagogique.

## Examens en ligne

Une tendance se profile néanmoins au sein de plusieurs universités, celle de la mise en place de devoirs maison ou d'examens en ligne.

C'est le cas à l'université de Rennes 2, comme le rapporte [Ouest-France](#), où "l'ensemble des épreuves terminales sont transformées en 'devoirs maison' afin de permettre aux étudiants de composer le plus sereinement possible, tout en garantissant la qualité des évaluations, malgré les contraintes liées au confinement". Ceux-ci se dérouleront du 29 avril au 20 mai.

Il en sera de même à [l'université de Caen](#), avec des dates s'étalant de fin avril à fin mai à déterminer.

À Nantes, comme pour [l'université de Corse](#), c'est officiel, l'université ne rouvrira pas ses portes avant septembre. Mercredi 8 avril, elle a pris la décision d'organiser, elle aussi, les examens à distance. Les modalités sont encore en cours de discussion. "Les évaluations, les manières d'évaluer et les calendriers seront mis en place 15 jours avant le début des examens", indique Dominique Averty, vice-président de l'université, auprès de [France Bleu](#).

Les dates d'examen sont maintenues à Paris-Dauphine et "se dérouleront en ligne pour tous les première et deuxième année", souligne le directeur des licences en sciences des organisations Renaud Dorandeu, contacté par [Le Parisien](#). Avec d'autres ajustements à venir: "Nous allons aussi faire varier le curseur de la part du contrôle continu et du contrôle terminal, qui comptent d'ordinaire chacun pour 50 % de la note", poursuit-il.

D'autres universités, comme celle de La Rochelle, incitent leurs équipes à opter pour le contrôle continu, mais gardent de côté la possibilité de partiels en ligne et à distance. "Pour les examens, on incite, autant que faire se peut, à travailler en contrôle continu", explique à [France 3 Nouvelle Aquitaine](#) Jean-Marc Ogier, président de l'université. "À 15 jours de la date prévue des examens, nous nous réservons la possibilité de les organiser en distantiel. On essaiera de s'adapter", poursuit-il.

## Accès à internet

Ce ne sont que quelques exemples: "Il existe tout un bouquet de solutions et chaque établissement agit selon ses contraintes. On peut, par exemple, imaginer de remplacer les écrits par des oraux en visioconférence, des quiz, des travaux de réflexion à travailler en groupe...", explique Pierre Beust, conseiller en charge du dossier à la direction générale de l'Enseignement supérieur, également vice-président de l'université de Caen-Normandie, interviewé par [Le Parisien](#).

Quelle que soit l'option choisie, elle ne sera pas sans poser des problèmes spécifiques. À commencer par l'accès à Internet et la possession de matériel informatique pour chaque étudiant. À Rennes 2, ceux qui rencontrent ce type de difficultés sont d'ailleurs invités à se signaler à [etudiant-covid19@univ-rennes2.fr](mailto:etudiant-covid19@univ-rennes2.fr) et à leurs responsables de formation, relève *Ouest-France*.

À Nantes, en cas d'impossibilité de passer ses examens à distance, "des évaluations de substitution" seront trouvées, rassure Dominique Averty.

À ces difficultés d'ordre matériel s'ajoute ce qu'Ivann Laruelle, vice-président étudiant de l'université de technologie de Troyes, appelle "la fracture sociale". "Le confinement accroît le risque de décrochage", alerte-t-il, auprès du [Monde](#). Même avec une connexion internet, tous les étudiants ne sont pas forcément dans de bonnes conditions pour passer leurs examens. Ont-ils un bureau? Un endroit où s'isoler? Autre question pouvant se poser, celle de la surveillance des examens à distance, qui [inquiète les étudiants](#).

## Pétition du syndicat étudiant

Face à ces difficultés, l'Unef, syndicat étudiant, a mis en ligne mercredi 8 avril [une pétition](#) demandant le remplacement des partiels par des devoirs maison et une note attribuée aux élèves de 10/20 minimum. "Il n'est pas possible d'envisager des partiels en ligne, tous les étudiants n'ont pas accès à une bonne connexion. Certains sont malades, confinés dans de petites surfaces et ne sont pas non plus dans de bonnes conditions pour passer des partiels à distance", avance notamment Mélanie Luce, présidente de l'organisation.

Tous ne sont évidemment pas d'accord. Pour l'Union nationale inter-universitaire (UNI), "cette position est ubuesque. Elle va à l'encontre de la valeur du diplôme. Ce seuil de 10 ne permet pas d'évaluer le niveau et les connaissances des étudiants. Les étudiants n'auraient aucun mérite à obtenir leur semestre de cette manière, ce serait

contre-productif”, [indique Clément Armato](#), porte-parole de l’UNI.  
Quelle que soit la décision de leur université, nul doute que le stress  
des examens n’est pas le seul souci des étudiants cette année.

***À voir également sur [Le HuffPost](#): [Durant le confinement, cette libraire livre ses livres pour “une question de survie”](#)***